

**Les agents de la Direction régionale des affaires  
culturelles de Franche-Comté**

Besançon, le 20 janvier 2014

Monsieur le Président de la République,

Les agents de la Direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté s'associe à l'expression des inquiétudes des personnels des autres directions régionales des affaires culturelles, suite à l'adoption par le Parlement de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et à la signature du Pacte d'avenir pour la Bretagne. Ce projet de réforme suggère l'abandon d'une politique associée entre les services de l'État et ceux des collectivités territoriales.

Prenant acte de ce projet de réforme politique et institutionnelle, et de ce qu'il peut induire dans sa mise en œuvre, deux questions fondamentales nous semblent nécessiter réponse :

- qu'advient-il s'agissant notamment de la Culture, des principes d'égalité, d'équité, d'unité liés à la République et inscrits dans sa Constitution ?

- qu'advient-il des agents des services déconcentrés du ministère de la Culture et de la Communication dont en outre l'expertise et les savoir-faire ne seraient plus requis ?

Dans l'attente, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

**Les agents de la DRAC Franche-Comté**

PJ : Une liste des signataires